

CNAM – EPN 10 Comptabilité Contrôle et Audit

- Examen : **Comptabilité financière des sociétés**

CFA 115 pour HTT, FOD et FC

- Enseignant : **Théophile Stéciuk**
- Année universitaire : **2024/2025 / session 2**
- Durée de l'épreuve : **3 heures**
- Jour de l'épreuve : Le (juillet 2025)

Plan comptable et Machine à calculer **autorisés**. Sujet de **11 pages**.

Le n° de la carte du CNAM doit expressément figurer sur les copies.

(Pour les étudiants du CNAM)

Les téléphones mobiles et autres équipements communicants doivent être éteints et rangés dans les sacs pendant toute la durée de l'épreuve.

Vérifiez que vous disposez bien de la totalité des pages du sujet en début d'épreuve et signalez tout problème de reprographie le cas échéant

Instructions pour répondre aux questions

- Il vous est demandé de justifier au maximum vos résultats.
- Un grand soin doit être apporté à l'expression et à la présentation de la copie (Indication des parties, numérotation des questions, orthographe, etc.)

3 dossiers totalement indépendants

- **Partie I : Comptabilité des sociétés (50 points)**
- **Partie II : Analyse financière (40 points)**
- **Partie III : Impacts comptables des opérations fiscales (10 points)**

Partie 1 : comptabilité des sociétés (50 points)

Avant de travailler sur 2 dossiers concernant la problématique de l'évaluation et de l'augmentation de capital - le dossier TCHUISSE et le dossier NAZOR, on vous demande de vous pencher sur un petit problème d'affectation du résultat et de répondre à quelques questions courtes concernant la comptabilité et la gestion des sociétés.

« Affectation du résultat » (6 points)

Déterminez la dotation à la réserve légale

	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5
Capital au 31/12/N	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Réserve légale antérieure	1000	10 000	9950	1000	1000
Bénéfice à répartir pour N	2000	2000	2000	2000	2000
RAN antérieur (débitteur)				500	
RAN antérieur (créditeur)					50
Dotation à la réserve légale					

Complétez les dotations à la réserve légale dans les 5 cas ci-dessus. Vous reporterez vos résultats sur votre copie.

Quelques questions simples (4 points)

- **A quoi sert un Droit d'attribution ?**
- **Quelle est la différence entre le 1^{er} dividende et le superdividende ?**
- **Le compte 1012, on l'utilise à quel moment ?**
- **Le prix d'émission doit être compris entre deux valeurs. Lesquelles ?**

Dossier TCHUISSE – Evaluation d'entreprise (20 points)

Les dirigeants des sociétés anonymes Paul et Jupiter envisagent de fusionner. La société PAUL est détenue à 90% par **la société TCHUISSE**. La SA PAUL absorberait la SA JUPITER sur la base d'une évaluation au 31 décembre N.

Il est prévu de placer l'opération sous le régime de faveur de l'article 210 A du CGI. Il vous est remis les bilans de ces deux sociétés avec informations complémentaires, établis au 31 décembre N.

Bilan de la société Jupiter au 31/12/N en K€

(45 000 actions de 250 €)

ACTIF	VB	A	VNC	PASSIF	Montant
Actif immobilisé				Capitaux propres	
Frais d'établissement				Capital social (dont versé.....)	11 250
Fonds commercial				Prime d'émission	
Terrains	6200		6200	Réserve légale	1125
Constructions	10 000	5330	4670	Autres réserves	7850
Install. techniques, matériel & out. Indus.	14 230	10 230	4000	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1050
Autres immobilisations corporelles	2800	1600	1200	Subvention d'investissement	1000
TIAP				Provisions pour hausse des prix	2000
Prêts	100		100	TOTAL I	24 275
Autres immobilisations financières	350		350	Provisions pour risques et charges	
				Provisions pour risques	
TOTAL I	33 680	17 160	16 520	TOTAL II	0
Actif circulant				DETTES	
Stocks de MP				Dettes financières	2050
Stocks de marchandises	10 200	650	9550	Autres dettes financières (société Paul)	2300
Créances clients et comptes rattachés	11 310	580	10 730	Avances et acomptes reçus sur commandes	1050
Autres créances	2000		2000	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7425
Disponibilités	900		900	Dettes fiscales et sociales	2600
TOTAL II	24 410	1230	23 180	TOTAL III	15 425
TOTAL ACTIF	58 090	18 930	39 700	TOTAL PASSIF	39 700

Les valeurs d'utilité des actifs sont fixées, en vue de la fusion, pour les montants suivants :

- Terrains et ensemble immobilier :

- Un terrain qui sera cédé prochainement, car non nécessaire à l'exploitation, dont la valeur vénale est fixée à 6000 K€. Ce terrain figure au bilan pour 4600 K€.

- Un ensemble immobilier, acquis début N-15, nécessaire à l'exploitation. Ce bien n'a fait l'objet d'aucune réévaluation. Valeur d'usage fixée après expertises 12 000 K€ dont 4000 K€ pour le terrain et 8000 K€ pour la construction

- Matériel et outillage industriel 5 270 K€
- Autres immobilisations corporelles 1 100 K€
- Fonds commercial estimé pour la fusion 6 667 K€

Les autres éléments de l'actif et du passif, seront repris pour leur valeur nette comptable, telle qu'elle ressort du bilan. Enfin, le résultat de l'exercice sera affecté en totalité aux réserves, selon décision de l'assemblée générale des associés.

**Bilan de la société Paul au 31/12/N en K€
(150 000 actions de 100 €)**

ACTIF	VB	A déduire	VNC	PASSIF	Montant
Actif immobilisé				Capitaux propres	
Frais d'établissement	450	90	360	Capital social (dont versé.....)	15 000
Fonds commercial				Ecart de réévaluation	6000
Terrains	12 500		12 500	Réserve légale	1500
Constructions	23 000	15 000	8000	Réserves statutaires ou contractuelles	9500
				Réserves réglementées	2450
				Autres réserves	11 655
Install. techniques, matériel & out. Indus.	45 000	36 000	9000	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9550
Autres immobilisations corporelles	4000	1700	2300	Provisions pour hausse des prix	4600
Participations (1)	19 530		19 530	Provisions pour investissement (N-3)	900
Créances rattachées à des participations (2)	2300		2300	TOTAL I	61 155
Autres immobilisations financières	1500		1500	Provisions pour risques et charges	
				Provisions pour risques & Charges	5000
TOTAL I	108 280	52 790	55 490	TOTAL II	5000
Actif circulant				DETTES	
Stocks de marchandises	28 765	1500	27 265	Dettes financières	9000
Avances et acomptes versés sur commandes	600		600	Autres dettes financières	7200
Créances clients et comptes rattachés	10 600	600	10 000	Avances et acomptes reçus sur commandes	
Autres créances	2600		2600	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 300
Disponibilités	2500		2500	Dettes fiscales et sociales	8800
TOTAL II	45 065	2100	42 965	TOTAL III	32 300
TOTAL ACTIF	153 345	54 890	98 455	TOTAL PASSIF	98 455

(1) Titres SA Jupiter 31 500 acquis à 620 €

(2) Société Jupiter

Cette société ne détient que des éléments d'actif nécessaires à l'exploitation. Le poste Titres de participation, concerne uniquement la société JUPITER (70 % du capital de JUPITER). L'assemblée des associés a décidé la mise en paiement d'un dividende de 40 € par action. A la suite des négociations en vue de la fusion, les plus-values latentes s'élèvent à :

- 30 000 K€, sur les éléments non amortissables, y compris la valeur du fonds commercial et l'éventuelle plus ou moins-value sur Titres de participation JUPITER.
- 1 760 K€, pour les éléments amortissables.

Travail à faire :

1. Déterminer **la valeur mathématique intrinsèque des titres** de chaque société, en tenant compte des éléments ci-dessous.
Pour le calcul de l'actif net comptable corrigé, il sera tenu compte de la fiscalité latente sur les plus-values des actifs amortissables et de la fiscalité différée sur les provisions réglementées et les actifs fictifs (taux 25%). Arrondir la valeur mathématique à l'euro le plus proche.

DOSSIER NAZOR – augmentation du capital (20 points)

La société NAZOR envisage de porter le capital de sa société à 3 000 000 €, en combinant les quatre opérations suivantes :

- Emission de 3000 nouvelles actions de 100 € souscrites à 160 €,
- Compensation d'une créance du fournisseur Mania : 630 000 €,
- Paiement des trois quarts du dividende de N en actions gratuites,
- Incorporation « d'autres réserves » pour le solde.

Le nombre d'actions anciennes est de 20 000 et la valeur nominale est de 100 €. La valeur mathématique avant l'augmentation de capital est de 240 €.

Les porteurs de 15 000 actions acceptent qu'une partie de leur dividende, soit 6 € par action, soit payé en actions.

Travail à faire :

1. Calculez la valeur théorique des droits d'attribution et des droits de souscription des actions anciennes.
2. Enregistrez dans les livres de la SA NAZOR les écritures comptables correspondantes.

Dossier 2 : Analyse financière (40 points)

La famille Arno vous confie la mission d'analyser la situation financière de leur société, la société WIXE, en particulier son niveau d'endettement pour apprécier sa capacité à réaliser un nouvel investissement.

A l'aide des annexes 1 à 3

Travail à faire :

- 1) Rappeler les objectifs d'un diagnostic financier réalisé à partir de l'analyse fonctionnelle du bilan.
- 2) Construire le bilan fonctionnel de la société WIXE pour l'exercice 2025 en intégrant les retraitements et les reclassements nécessaires.
- 3) Compléter le tableau des indicateurs de l'analyse fonctionnelle pour l'exercice 2025 (annexe A à rendre avec la copie).
- 4) Analyser l'endettement de l'entreprise à travers deux ratios (autonomie financière et capacité de remboursement).
- 5) Pourquoi doit-on dans certaines situations, retraiter les SIG ? Vous donnerez quelques exemples de retraitements ?
- 6) Proposer une analyse de la situation financière de la société WIXE et de son évolution, fondée sur les indicateurs préalablement calculés et juger de la capacité de cette société à réaliser un investissement. (Maximum une page)

Annexe 1 – Bilans actifs au 31/12/2025 et au 31/12/2024 – Société WIXE

ACTIF	2025			2024		
	Brut	A et D	Net	Brut	A et D.	Net
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles :						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques,	18 200	9 400	8 800	18 200	5 700	12 500
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles :						
Terrains	155 400		155 400	155 400		155 400
Constructions	821 350	353 000	468 350	780 000	312 000	468 000
Installations techniques, matériel et outillage I.	628 200	485 000	143 200	586 460	420 000	166 460
Autres immobilisations corporelles	244 300	133 000	111 300	233 000	110 000	123 000
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières :						
Autres titres immobilisés						
Prêts	36 000		36 000	25 000		25 000
Autres immobilisations financières	2 600		2 600	2 600		2 600
TOTAL I	1 906 050	980 400	925 650	1 800 660	847 700	952 960
Actif circulant						
Stocks et en-cours :						
Matières premières et autres approvisionnements	65 850	1 450	64 400	85 300	2 600	82 700
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	23 700		23 700	32 050		32 050
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances d'exploitation :						
Créances Clients et Comptes rattachés	382 500	14 800	367 700	381 300	14 800	366 500
Autres créances d'exploitation						
Créances diverses	4 900		4 900	45 095		45 095
Valeurs mobilières de placement :						
Actions propres						
Autres titres	97 559		97 559	63 259		63 259
Disponibilités	63 450		63 450	37 900		37 900
Charges constatées d'avance	15 700		15 700	4 200		4 200
TOTAL II	653 659	16 250	637 409	649 104	17 400	631 704
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Écarts de conversion Actif	3 000		3 000	1 000		1 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 562 709	996 650	1 566 059	2 450 764	865 100	1 585 664

Annexe 2 – Bilans passifs au 31/12/2025 et au 31/12/2024 – Société WIXE

PASSIF	2025	2024
Capitaux propres		
Capital	245 000	245 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	24 500	24 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	455 193	415 945
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	77 026	60 600
Subventions d'investissement	20 000	25 000
Provisions réglementées		
TOTAL I	821 719	771 045
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	3 000	7 000
Provisions pour charges		
TOTAL III	3 000	7 000
Emprunts et dettes		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)(2)	505 000	595 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	150 750	143 259
Dettes fiscales et sociales	53 300	44 160
Autres dettes d'exploitation		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	16 000	22 000
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		
Autres dettes diverses		
Produits constatés d'avance	8 790	3 200
TOTAL IV	733 840	807 619
Écarts de conversion Passif	7 500	
TOTAL GÉNÉRAL	1 566 059	1 585 664
(1) Dont concours bancaires courants	27 000	96 500
(2) Dont à moins d'un an	116 000	165 000

Annexe 3 – Informations complémentaires pour l'exercice 2025

- Les intérêts courus non échus relatifs aux prêts accordés s'élèvent à 2 000 € en 2025.
- Les intérêts courus non échus sur emprunts s'élèvent à 6 000 € en 2025.
- Les charges et produits constatés d'avance relèvent de l'exploitation.
- Les écarts de conversion actifs sont relatifs aux dettes fournisseurs.
- Les écarts de conversion passifs, 2 500 € sont relatifs aux dettes sur immobilisations et le reste aux créances clients.
- Les effets escomptés non échus s'élèvent à 10 000 € pour l'année 2025.
- La CAF de 2025 s'élève à 200 000 €.
- Les VMP sont facilement négociables.

Partie 3 : Impacts comptables des opérations fiscales (10 points)

La société **CORENTIN** a réalisé les bénéfices suivants :

EXERCICES	Bénéfice taux réduit PME (15%)	Bénéfice taux normal (25%)	Plus-value à LT (15%)
N-2	42 500	153 880	Néant
N-1	42 500	131 380	16 500

La société n'a encaissé aucune redevance sur concession de brevets. En N-3, la société avait dégagé une moins-value nette à long terme de 3 500 € non encore imputée à ce jour.

Travail à faire :

- Etablissez l'échéancier fiscal de l'exercice N, à savoir le paiement des quatre acomptes et de la liquidation de l'IS de l'exercice N-1. En cas de crédit d'IS dégagé, ce dernier fera l'objet d'une demande de remboursement dans un délai d'un mois.

ANNEXE A – À RENDRE AVEC LA COPIE

Tableau de l'analyse fonctionnelle

Indicateurs	2024	2025 (à déterminer)	Variation en % (à déterminer)
FRNG	340 985		
BFRE	313 231		
BFRHE	23 095		
BFR	336 326		
TN	4 659		